

Document-cadre

Test provincial
de compétences
linguistiques



Édition de décembre 2007

Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation



Document-cadre

Test provincial de compétences linguistiques

Édition de décembre 2007

Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation



Table des matières

Introduction	2
Chapitre 1 : L'OQRE et les tests provinciaux	3
Chapitre 2 : Le TPCL	6
Chapitre 3 : Le contenu du TPCL	9
Chapitre 4 : Le processus d'évaluation	16
Chapitre 5 : Les liens avec le curriculum	18
Chapitre 6 : La notation du test	30
Chapitre 7 : La comparabilité du test d'une année à l'autre	34
Références bibliographiques	35

Édition de décembre 2007

Quoi de neuf dans ce document-cadre?

Se référer à la page 2 pour voir les changements apportés dans la version de décembre 2007.

Introduction

Ce document-cadre fournit une description détaillée du Test provincial de compétences linguistiques (TPCL), administré chaque année en Ontario. Il précise également comment le TPCL s'aligne sur *Le curriculum de l'Ontario*.

À qui s'adresse ce document-cadre?

Ce document a été élaboré à l'intention :

- du personnel enseignant;
- des parents;
- du public en général.

Que contient ce document-cadre?

Dans ce document-cadre, on trouvera des renseignements sur :

Chapitre 1 : l'OQRE, les évaluations à grande échelle en Ontario, le TPCL ainsi que les différences entre les évaluations à grande échelle et les évaluations en salle de classe.

Chapitre 2 : le but et les avantages du TPCL, la façon dont les résultats sont communiqués et la façon dont le TPCL s'aligne sur les évaluations nationales et internationales.

Chapitre 3 : le contenu du TPCL et la façon dont il s'aligne sur *Le curriculum de l'Ontario* et les recherches actuelles.

Chapitre 4 : le processus d'évaluation et de notation, la façon dont l'OQRE détermine si l'élève a réussi ainsi que les adaptations pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Chapitre 5 : la façon dont le TPCL s'aligne sur les attentes du curriculum.

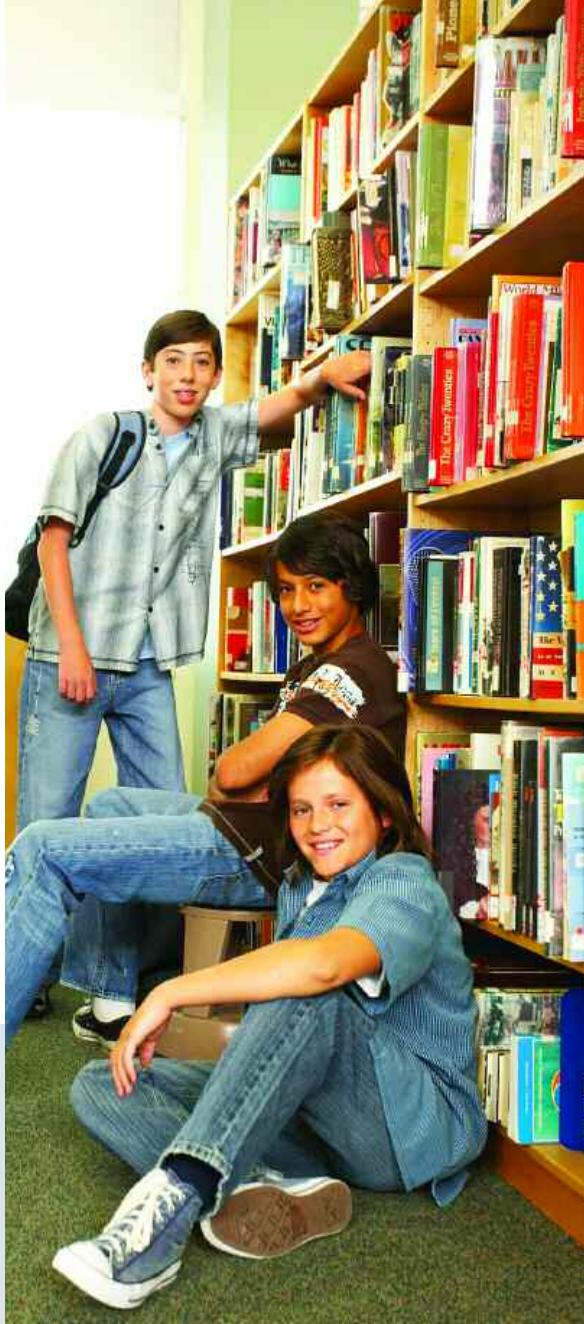
Chapitre 6 : la façon dont le test est noté.

Chapitre 7 : la façon dont l'OQRE s'assure que le test est comparable d'une année à l'autre.

Quoi de neuf dans la version de 2007?

On a réorganisé et réécrit la version de 2007 du document-cadre pour la rendre plus claire et plus facile à lire. On a également revu la conception du document pour améliorer la présentation des renseignements sous forme de textes et de tableaux. Cette version précise certains changements apportés à la version de 2006, tel qu'indiqué ci-dessous :

- Certains changements mineurs apportés aux tableaux de lecture et d'écriture permettent d'indiquer le nombre d'items et la répartition des points bruts.
- Les tableaux des liens en lecture et en écriture ont été mis à jour à la suite de la parution du *Curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année – Français* (édition révisée, 2006) et du *Curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Français* (édition révisée, 2007).



OÙ PEUT-ON S'INFORMER?

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et consulter des ressources utiles à l'intention des parents et des éducatrices et éducateurs, visiter le site Web de l'OQRE : www.oqre.on.ca.

Dans ce chapitre :

- Qu'est-ce que l'OQRE?
- Qu'est-ce qu'une évaluation?
- Quels tests l'OQRE administre-t-il?
- En quoi consiste le TPCL?

Aperçu : Les différences entre les évaluations à grande échelle et les évaluations en salle de classe

Qu'est-ce que l'OQRE?

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est un organisme indépendant du gouvernement provincial qui évalue le rendement des élèves de l'Ontario en lecture, en écriture et en mathématiques et qui communique les résultats aux parents, aux éducatrices et éducateurs ainsi qu'au gouvernement. Les tests de l'OQRE se fondent sur les attentes et contenus d'apprentissage du *Curriculum de l'Ontario*.

Les résultats des tests de l'OQRE sont diffusés au niveau de la province, des conseils scolaires et des écoles. Ils sont utilisés par le ministère de l'Éducation, les conseils scolaires et les écoles en vue d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage et, ainsi, le rendement des élèves. Chaque élève qui fait un test de l'OQRE reçoit un Rapport individuel de l'élève.

Qu'est-ce qu'une évaluation?

Une évaluation est une étape importante de l'enseignement et de l'apprentissage. Les enseignantes et enseignants, par exemple, se servent de l'évaluation en salle de classe pour déterminer les connaissances et les habiletés de leurs élèves. Ils recueillent ainsi des renseignements pour planifier leur enseignement et identifier les élèves qui ont besoin d'une aide supplémentaire.

Chapitre I : L'OQRE et les tests provinciaux

Les tests traditionnels sont une forme d'évaluation; cependant, on peut mesurer le progrès des élèves de plusieurs autres façons (p. ex., portfolio du travail de l'élève). Les évaluations à grande échelle, comme les

tests administrés par l'OQRE, servent à évaluer le rendement des élèves de la province et se font à des moments importants du parcours scolaire des élèves.

Aperçu :

Les différences entre les évaluations à grande échelle et les évaluations en salle de classe

Évaluation à grande échelle de l'OQRE	Évaluation en salle de classe
Les évaluations à grande échelle de l'OQRE ont pour but de fournir des données comparables d'une année à l'autre et de donner au public des renseignements sur le rendement des élèves.	Les évaluations en salle de classe ont pour but d'améliorer l'apprentissage des élèves (à l'aide, par exemple, de modèles tels que les copies types du Ministère pour juger de la qualité du travail), de produire régulièrement des rapports sur le rendement des élèves et de fournir des commentaires constructifs en temps opportun, aux fins d'amélioration du rendement.
Les évaluations à grande échelle de l'OQRE fournissent des données fidèles, objectives et de haute qualité qui peuvent contribuer au plan d'amélioration et à l'établissement de cibles des conseils scolaires.	Les évaluations en salle de classe encouragent les élèves à s'autoévaluer et à établir des objectifs personnels. Elles fournissent aussi aux parents des renseignements sur les forces et les faiblesses des élèves, qui peuvent servir à favoriser l'amélioration du rendement.
Le matériel des évaluations à grande échelle de l'OQRE est élaboré et noté « à distance ». Les personnes qui notent le test ne connaissent pas les élèves personnellement.	Le matériel des évaluations en salle de classe est habituellement élaboré et noté par une enseignante ou un enseignant qui connaît les élèves personnellement.
Les évaluations à grande échelle de l'OQRE sont de nature sommative, c'est-à-dire qu'elles présentent un aperçu du rendement des élèves au moment de l'administration de l'évaluation.	Les évaluations en salle de classe sont administrées dans un contexte pédagogique et comprennent des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives. Elles sont administrées régulièrement durant l'année scolaire.
Les évaluations à grande échelle de l'OQRE exigent que les élèves fassent preuve de leurs connaissances et de leurs compétences de façon indépendante, par rapport à des tâches standardisées et dans des conditions standardisées, bien que les élèves ayant des besoins particuliers puissent bénéficier d'adaptations.	Des mesures d'appui variées (p. ex., rappels, clarifications) sont souvent disponibles pour apporter du soutien aux élèves qui ont des besoins particuliers.

Les évaluations à grande échelle de l'OQRE mesurent le rendement par rapport aux attentes prescrites dans le curriculum et contiennent des tâches et des items qui sont des échantillons représentatifs du curriculum pour le domaine évalué.

Les évaluations à grande échelle de l'OQRE comportent les mêmes items (pour une année donnée) ou des items comparables sur le plan psychométrique (d'une année à l'autre) pour l'ensemble des élèves.

Pour que les résultats aux évaluations à grande échelle de l'OQRE soient comparables dans toute la province, l'administration, la notation ainsi que la publication des résultats de l'évaluation doivent être faites de manière uniforme et standardisée.

Les correctrices et correcteurs des évaluations à grande échelle de l'OQRE utilisent les mêmes guides de notation et bénéficient d'une formation et d'un suivi dans le but d'assurer l'objectivité et la constance de la notation.

Les évaluations en salle de classe mesurent les attentes et contenus d'apprentissage du curriculum et contiennent des tâches et des items qui représentent des attentes, des sujets et des contenus qui ont été enseignés. Les items sont rédigés dans le même style que celui utilisé en salle de classe par l'enseignante ou l'enseignant.

Les évaluations en salle de classe peuvent contenir des tâches ou des items modifiés ou adaptés aux besoins particuliers d'élèves ou de groupes d'élèves.

Les résultats des évaluations en salle de classe à travers la province ne sont pas toujours comparables en raison des différences qui existent dans le processus d'administration, le temps alloué, le soutien apporté par l'enseignante ou l'enseignant, la modification des items en fonction des besoins des élèves et l'autonomie des enseignantes et enseignants en matière de notation.

La notation des évaluations en salle de classe est plus subjective et souvent influencée par les renseignements contextuels dont dispose l'enseignante ou l'enseignant sur les élèves. Les enseignantes et enseignants utilisent les grilles d'évaluation du rendement des programmes-cadres pour noter les évaluations.

Quels tests l'OQRE administre-t-il?

L'OQRE administre quatre tests provinciaux chaque année :

- le Test en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année);
- le Test en lecture, écriture et mathématiques, cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année);
- le Test de mathématiques, 9^e année;
- le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL).

En quoi consiste le TPCL?

Le TPCL, qui fait l'objet de ce document-cadre, évalue les compétences linguistiques (lecture et écriture) des élèves pour déterminer si celles-ci satisfont aux exigences en matière de compétences linguistiques nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Les chapitres qui suivent décrivent ce test de façon plus détaillée.

CHAPITRE 2 : Le TPCL

Dans ce chapitre :

- Quel est le but du TPCL?
- Quels résultats sont communiqués?
- Quels sont les avantages de ce test?

Aperçu : Le TPCL s’aligne-t-il sur les évaluations nationales et internationales?

Quel est le but du TPCL?

Le TPCL a pour but de déterminer si les élèves possèdent les habiletés de littératie (en lecture et en écriture) nécessaires pour atteindre la norme établie en matière de compréhension de textes de lecture et de communication au moyen d’une variété de textes, conformément aux attentes du *Curriculum de l’Ontario* dans toutes les matières, jusqu’à la fin de la 9^e année.

Quels résultats sont communiqués?

Le Rapport individuel de l’élève inclut :

- les résultats d’ensemble de l’élève.

Les rapports de l’école incluent :

- les résultats d’ensemble des élèves de l’école, ainsi qu’une comparaison avec les résultats au niveau du conseil scolaire et de la province;
- les résultats par sous-groupe, tel que le sexe des élèves, les élèves du programme d’ALF/de PDF et les élèves ayant des besoins particuliers;
- des données contextuelles relatives à la démographie et à la participation au test;
- les résultats d’une année à l’autre;
- les résultats des réponses au Questionnaire à l’intention de l’élève inclus avec le test;
- le Rapport de renseignements sur les items : liste d’élèves, seulement pour les élèves n’ayant pas réussi, indiquant le résultat de chaque élève à chacun des items du test et une comparaison avec les résultats au niveau du conseil scolaire et de la province;
- l’Aperçu des forces et des points à améliorer en lecture et en écriture, au niveau de l’école.

Les rapports du conseil scolaire incluent :

- les résultats d’ensemble des élèves du conseil scolaire et une comparaison avec les résultats au niveau de la province;
- des données contextuelles, les résultats d’une année à l’autre, les résultats par sous-groupe et les résultats des réponses au questionnaire;
- l’Aperçu des forces et des points à améliorer au niveau du conseil scolaire.

Les rapports provinciaux incluent :

- les résultats d’ensemble des élèves au niveau de la province ainsi que les résultats de chaque conseil scolaire;
- des données contextuelles, les résultats d’une année à l’autre et par sous-groupe ainsi que les résultats des réponses au questionnaire;
- des stratégies d’enseignement gagnantes;
- des cas de réussite d’écoles.

Remarque : L’OQRE ne communique pas au public les résultats d’une école ou d’un conseil scolaire où le nombre d’élèves ayant participé au test est si petit qu’il serait possible d’identifier les résultats individuels.

Quels sont les avantages de ce test?

En plus d’établir si les élèves possèdent les habiletés de littératie (lecture et écriture) requises pour satisfaire aux exigences d’obtention du DESO, le TPCL fournit au système éducatif de l’Ontario des données valides, fidèles et comparables d’une année à l’autre sur l’acquisition des habiletés de littératie par les élèves. Les écoles et les conseils scolaires peuvent utiliser ces données en toute confiance, ainsi que d’autres données contextuelles et d’évaluation (p. ex., données démographiques, assiduité, taux de réussite) pour déterminer dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre pour améliorer le rendement des élèves en littératie (p. ex., perfectionnement du personnel et nouvelles ressources d’apprentissage) sont efficaces.

En plus de permettre la production de rapports précis, le TPCL :

- fournit des données permettant aux écoles et aux conseils scolaires de planifier l'amélioration et d'établir des cibles;
- aide le personnel enseignant à mieux comprendre les pratiques d'évaluation en participant à l'élaboration des items et à la notation du TPCL.

Il n'est pas possible de produire, en même temps, des données fidèles servant à fonder les décisions en matière d'obtention du diplôme,

à planifier l'amélioration et à donner une rétroaction détaillée aux élèves qui n'ont pas réussi le test; en effet, cela exigerait des tests beaucoup trop longs. Par conséquent, le TPCL sert essentiellement à produire des données fidèles qui aideront à prendre des décisions en matière d'obtention du diplôme, à planifier l'amélioration et à produire des résultats individuels.

Aperçu :

Le TPCL s'aligne-t-il sur les évaluations nationales et internationales?

La définition de la littératie en lecture et en écriture dans le contexte du TPCL correspond habituellement à la définition donnée de ces mêmes termes dans le contexte d'évaluations nationales et internationales auxquelles les élèves de l'Ontario participent.

Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) et Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), en lecture et en écriture (élèves de 13 ans et de 16 ans), administrés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC).

En 2007, le PPCE a succédé au PIRS.

« L'habileté de l'élève à lire dépend de :

- ses expériences personnelles et de la manière dont elle ou il en tire parti dans l'épreuve de lecture;
- ses connaissances langagières (vocabulaire et techniques langagières);
- la complexité des données textuelles;
- la difficulté de la tâche.

La complexité des textes comprend des éléments comme le vocabulaire, la syntaxe, l'organisation, les idées, les moyens stylistiques et le sujet. Dans un texte simple, ces éléments sont simples, directs, concrets et conventionnels. Dans un texte plus complexe, ils sont plus élaborés, plus variés, indirects et davantage abstraits, mais restent en général conventionnels. Dans un texte de niveau avancé, ces éléments sont recherchés, fréquemment abstraits et souvent novateurs et non conventionnels; ils constituent un défi pour les élèves. Les élèves doivent lire des textes relevant de ces trois niveaux de difficulté.

Les élèves doivent répondre à trois types de questions : des questions d'interprétation, où les élèves doivent démontrer qu'ils comprennent les textes aux sens propre et figuré; des questions du type évaluation, où les élèves doivent porter un jugement sur les renseignements contenus dans le texte et sur l'intention de l'auteur; des questions à extrapolation et à prolongement, où les élèves doivent lier les idées des textes à leur expérience personnelle, en expliquant clairement les liens. » (PIRS, 1998, traduction libre)

Le devis du TPCL exige que les textes de lecture soient avant tout simples, parfois complexes, mais jamais d'un niveau avancé tel que défini par le PIRS. Les items de lecture du TPCL sont surtout des questions d'interprétation, parfois des questions à extrapolation, mais rarement des questions du type évaluation telles que définies par le PIRS.

« Écrire se fait à l'intérieur d'un contexte ou d'une situation spécifique [...] Ainsi cette évaluation du PIRS tiendra compte de la compétence de l'élève à intégrer différentes composantes comme le développement des idées, l'organisation du texte, les conventions et l'usage linguistique et les moyens stylistiques utilisés pour servir son intention [...] Écrire est un acte social : le but est d'être lu. Cette dimension sociale exige certaines qualités particulières comme la clarté de la communication et la correction du langage. » (PIRS, 2002, traduction libre)

Dans le TPCL, les critères d'évaluation en écriture sont fondés sur le développement des idées, l'organisation du texte, les conventions et l'usage linguistiques, la clarté de la communication et la justesse des mots. Le TPCL n'évalue pas le style. Néanmoins, il correspond à l'évaluation du PIRS en écriture à bien des égards.

Le PIRS évalue les compétences en lecture et en écriture des élèves de 13 ans et de 16 ans. Le PIRS est un programme cyclique d'évaluations en lecture, en écriture, en mathématiques et en sciences qui a lieu tous les quatre ans dans les 12 provinces et territoires du Canada, sous les auspices du CMEC.

En Ontario, plus de 4 800 élèves de 13 ans et 16 ans provenant d'environ 360 écoles de langue française et de langue anglaise y participent.

Les évaluations du PIRS/PPCE aident à déterminer si les systèmes éducatifs du Canada répondent bien aux besoins des élèves et de la société et si les élèves des différentes provinces du Canada atteignent un niveau similaire vers le même âge.

Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), (élèves de 4^e année), administré par l'Association internationale pour l'évaluation des acquis scolaires

Dans le cadre du PIRLS :

« L'élève est considéré comme un lecteur actif qui peut construire le sens du texte en utilisant des stratégies de lecture appropriées et en visant à acquérir des renseignements et à les utiliser [...] Le sens se construit à partir de l'interaction entre le lecteur et le texte, en fonction de ses expériences sur le sujet. » (site Web du PIRLS, traduction libre)

Le TPCL partage ce point de vue sur la façon dont les lectrices et lecteurs construisent du sens. Le PIRLS n'évalue pas les compétences en écriture.

Le PIRLS évalue les habiletés en lecture des élèves de 9 ans (4^e année). L'évaluation, qui est une initiative de l'Association

internationale pour l'évaluation des acquis scolaires, a lieu tous les cinq ans dans une quarantaine de pays.

En Ontario, les élèves de 4^e année d'environ 200 écoles choisies de façon aléatoire y participent. Ces évaluations du PIRLS aident à déterminer les tendances du rendement des élèves en littératie ainsi que les politiques et les pratiques en littératie. Les pays qui participent à l'étude recueillent des données utiles sur le rendement des élèves en lecture ainsi que sur les milieux familial et scolaire qui ont une influence sur le rendement des élèves.

Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), évaluation des compétences en lecture des élèves de 15 ans, administré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Les élèves qui font le test doivent démontrer qu'ils maîtrisent les processus suivants :

- dégager les renseignements d'un texte;
- manifester une compréhension générale;
- interpréter le contenu d'un texte;
- réfléchir sur un texte et en évaluer le contenu;
- réfléchir sur un texte et en évaluer la forme.

Le TPCL met l'accent sur les trois premiers points de la liste du PISA. Le PISA n'évalue pas les habiletés en écriture. Néanmoins, le contenu du TPCL correspond de façon générale à l'évaluation du PISA en littératie.

Le PISA évalue les connaissances et les habiletés en lecture des élèves de 15 ans. Le test a lieu tous les trois ans dans une quarantaine de pays sous les auspices de l'OCDE.

En Ontario, environ 3 000 élèves, dans les classes de 10^e année de 138 écoles de langue française et de langue anglaise choisies de façon aléatoire, y participent.

Les évaluations du PISA aident à déterminer dans quelle mesure les élèves qui ont presque atteint l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire ont acquis les connaissances et les habiletés essentielles pour participer pleinement à la vie en société.

Dans ce chapitre :

- Quelle est la définition de la littératie dans le contexte du TPCL?
- La définition de la littératie s'aligne-t-elle sur celle du *Curriculum de l'Ontario*?
- Qu'est-ce qui est évalué?

Aperçu : La définition de la littératie s'aligne-t-elle sur celle des recherches actuelles?

Quelle est la définition de la littératie dans le contexte du TPCL?

La littératie étant au cœur de l'apprentissage, le concept de « réussite pour tous » en éducation signifie que les élèves doivent au moins atteindre un niveau minimal de littératie. Dans le cadre du TPCL, la littératie comprend l'acquisition d'habiletés en lecture et en écriture nécessaires pour comprendre différents genres de textes et pour communiquer par écrit au moyen d'une variété de genres de textes, tel que prévu dans *Le curriculum de l'Ontario*, dans toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9^e année.

Dans la composante lecture du test, les élèves ont recours à une gamme de stratégies pour construire le sens des différents textes (narratifs, informatifs et avec éléments graphiques). Les élèves doivent démontrer qu'ils comprennent les renseignements explicites (énoncés directement) et implicites (énoncés indirectement), tout en établissant des liens entre leurs connaissances et expériences personnelles et ce qu'ils comprennent des textes lus. Les textes de lecture qu'on demande aux élèves de lire représentent l'ensemble des textes qui se trouvent dans toutes les matières du *Curriculum de l'Ontario*, jusqu'à la fin de la 9^e année.

Dans la composante écriture, on demande aux élèves de rédiger deux tâches d'écriture courte, un texte d'opinion en quelques paragraphes et une nouvelle journalistique. Les élèves doivent démontrer leur habileté à communiquer des renseignements et des idées de façon claire et cohérente. Comme les évaluations à grande échelle ne permettent pas aux élèves de suivre le processus d'écriture

pour réviser et améliorer leur texte, le texte que les élèves rédigent pour le TPCL est noté comme la première ébauche d'un texte non révisé. Les textes qu'on demande aux élèves de rédiger représentent les textes qui se trouvent dans toutes les matières du *Curriculum de l'Ontario* jusqu'à la fin de la 9^e année.

La définition de la littératie s'aligne-t-elle sur celle du *Curriculum de l'Ontario*?

Les habiletés en lecture et en écriture évaluées dans le TPCL sont fondées sur les attentes en lecture et en écriture du *Curriculum de l'Ontario* dans toutes les matières jusqu'à la fin de la 9^e année. Un tableau de correspondances relatif à certaines attentes se trouve au chapitre 5 du présent document.

Afin de replacer cette définition dans un contexte plus large, voici ce que *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Français* (édition révisée, 2007) précise :

La place du programme-cadre de français dans le curriculum

« Au cours des dernières décennies, notre société a connu des transformations aussi rapides que profondes. Les progrès technologiques ont considérablement amélioré les moyens de communication, ce qui a réduit les distances, rapproché les frontières et favorisé les échanges dans l'univers francophone. Dans ce contexte, on comprendra toute l'importance que revêt l'apprentissage du français et la place du programme-cadre de français dans le curriculum des écoles de langue française de l'Ontario.

Le programme-cadre de français de 9^e et 10^e année a pour objectifs de permettre à l'élève :

- de comprendre le contenu des textes écoutés ou lus;
- de développer les habiletés reliées à la littératie, incluant les habiletés de la pensée critique et créative, de réflexion,

Chapitre 3 : Le contenu du TPCL

de recherche ainsi que les habiletés relatives à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC);

- de communiquer oralement et par écrit pour décrire, expliquer, informer, raconter son quotidien et discuter de l'actualité présentée dans les médias francophones ainsi que des questions qui touchent les francophones et la francophonie d'ici et d'ailleurs;
- d'appliquer les connaissances et les attitudes acquises dans les cours de français à une large gamme de tâches d'apprentissage et d'acquérir une vision critique du monde;
- de construire son identité personnelle.

Ces objectifs peuvent être atteints par des activités d'apprentissage qui combinent l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés dans un contexte de communication signifiant. Il faut aussi que le contexte d'apprentissage favorise l'interaction verbale entre les élèves, entre les élèves et le personnel de l'école et entre les élèves et d'autres intervenants – en face à face ou en réseau à l'aide des TIC – et que ces échanges verbaux soient mis au service des apprentissages dans toutes les matières. Il faut aussi que les livres et les ressources médiatiques et culturelles en langue française (p. ex., magazines, bandes dessinées, émissions de télévision, cédéroms, films, chansons) occupent une place de choix dans le programme, car ils véhiculent le patrimoine francophone ontarien et universel. On renforce ainsi l'idée que la culture et le développement de l'identité transcendent l'école et la famille, la province et même le pays. Dans ce contexte, l'élève doit avoir la chance de fréquenter les bibliothèques municipales, de visiter les salons du livre régionaux et de rencontrer des auteurs, des illustrateurs des maisons d'édition franco-ontariennes et canadiennes ainsi que des artistes de la chanson, du théâtre et des arts visuels. On doit aussi encourager l'élève à lire, à écouter et à visionner des productions en langue française pendant ses temps libres et en dehors des heures de classe pour accroître ses connaissances, enrichir son vocabulaire et élargir sa vision du monde. On s'attend à ce que des dialogues constructifs, nourris de lectures et d'expériences culturelles très diverses, facilitent

la formation et la réalisation de projets d'écriture significatifs et cohérents dans lesquels, par exemple, le choix du genre de texte, du contenu et du registre de langue convient à l'intention poursuivie et à l'auditoire ciblé.

De plus, les objectifs d'apprentissage se rattachant à la construction identitaire et au leadership participatif stimulent l'engagement parental et communautaire et garantissent la vitalité des institutions, des organismes et des associations francophones. L'école anime la vie quotidienne de l'élève dans des situations concrètes et favorise l'établissement d'une communauté francophone qui mise sur la communication, sur un rapport positif à la langue et au savoir, sur le bilinguisme additif et même sur la connaissance d'une troisième langue. Cette richesse linguistique contribue à l'affirmation de l'identité et permet d'actualiser le patrimoine francophone de l'Ontario. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Français* [édition révisée, 2007], p. 5 et 6)

Le TPCL a des liens très solides en lecture et en écriture avec les attentes et contenus d'apprentissage du *Curriculum de l'Ontario*, et ce, dans toutes les matières jusqu'à la fin de la 9^e année. Cela est important, car les normes internationales dans les évaluations à grande échelle concluent que les élèves ne devraient pas être évalués sur les connaissances et les habiletés qui ne leur ont pas encore été enseignées. L'enseignement du *Curriculum de l'Ontario* dans leur salle de classe comprend les connaissances et les habiletés relatives à la lecture et à l'écriture évaluées dans le test.

Lecture

Dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année – Français* (édition révisée, 2006), on trouve ce qui suit sur la lecture :

« [...] la lecture vise à construire le sens d'un texte. L'apprentissage mise sur l'acquisition graduelle d'habiletés permettant aux élèves de devenir des lectrices et lecteurs attentifs et compétents. [...] Pour bien lire, il faut aussi traduire la relation qui existe entre la langue écrite et la langue parlée. On doit faire appel à ses connaissances et à ses expériences et établir des liens entre les idées, par exemple, utiliser une gamme de stratégies de lecture

pour mieux décoder le texte et pour mieux le comprendre, faire un examen critique du texte, résumer, expliquer le texte et porter un jugement critique. »

Dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Français* (édition révisée, 2007), on trouve ce qui suit sur la lecture :

« La lecture est un processus de construction du sens d'un texte. L'apprentissage mise sur l'acquisition graduelle d'habiletés qui permettront aux élèves de devenir des lectrices et des lecteurs attentifs et compétents. Pour bien lire, il faut comprendre les idées exprimées, les assimiler et les utiliser dans des contextes différents. Ce processus d'analyse et d'assimilation forme l'esprit et ouvre de nouveaux horizons. Enrichie par la lecture, la pensée devient claire, précise, créative et critique. À mesure que son vocabulaire augmente, l'élève peut de mieux en mieux exprimer sa pensée, nuancer ses propos et saisir les messages des autres.

Par ailleurs, lire renforce les compétences en écriture et en communication orale. Les activités de lecture sont conçues non seulement pour montrer à l'élève la nécessité de savoir lire, mais aussi pour lui donner le goût de lire. Pour développer le goût de lire, il est essentiel d'offrir un programme équilibré qui appuie l'enseignement dans toutes les matières et qui permet à l'élève de découvrir ce qui l'attire et de se découvrir. Les ressources conçues et diffusées par les médias de langue française de l'Ontario et de toute la francophonie doivent occuper une place dominante dans ce programme (p. ex., journaux locaux ou régionaux; magazines littéraires, sportifs, scientifiques; recueils de contes, de chansons; séries de bandes dessinées). Ces produits motivent les élèves, car ils reflètent la langue d'aujourd'hui et leur contenu est significatif. »
(*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Français* [édition révisée, 2007], p. 12 et 13)

Écriture

Dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année – Français* (édition révisée, 2006), on trouve ce qui suit sur l'écriture :

« L'apprentissage de l'écriture ne se fait pas spontanément : c'est au contraire une entre-

prise de longue haleine faisant appel à un processus rigoureux. [...] Le processus d'écriture comprend cinq étapes : planification, rédaction, révision, correction et publication. [...] L'élève vit l'acte d'écriture et l'apprentissage du processus d'écriture au quotidien [...] »

Dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année* (édition révisée, 2007), on trouve ce qui suit sur l'écriture :

« L'apprentissage de l'écriture ne se fait pas spontanément; c'est une entreprise de longue haleine faisant appel à une démarche rigoureuse, dont l'envergure varie selon l'âge de l'élève, le type de texte et la situation d'écriture. L'enseignante ou l'enseignant peut explorer des thèmes d'écriture sans nécessairement franchir toutes les étapes du processus d'écriture. Il lui est ainsi possible de travailler l'étape de la planification et de viser la rédaction d'une ébauche si son intention est d'amener les élèves à saisir l'importance de choisir des outils adéquats pour conceptualiser, classer et organiser de l'information ou leurs idées (p. ex., constellations, tableaux, plans, schémas). Les besoins d'apprentissage des élèves ou l'évolution du groupe classe peuvent exiger de consacrer toute une période à la révision d'un texte.

L'acte d'écriture et la maîtrise du processus d'écriture doivent se vivre au quotidien avec l'encadrement de l'enseignante ou l'enseignant. Les technologies de l'information et de la communication devraient être exploitées en classe pour favoriser l'écriture, car leur utilisation est un facteur de motivation pour les élèves. Il est important que le personnel enseignant veille à ce que les élèves apprennent à utiliser ces outils de manière efficace et sécuritaire en expliquant les principales fonctions des logiciels de traitement de texte, de recherche et de création ainsi que des correcteurs orthographiques, grammaticaux et syntaxiques, et en explicitant les caractéristiques des différents services de communication électronique offerts sur Internet (p. ex., courriel, blogue). (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Français* [édition révisée, 2007], p. 13)

Les énoncés ci-dessous sont des exemples choisis, tirés d'autres programmes-cadres,

qui démontrent clairement que les connaissances et les compétences évaluées dans le TPCL portent sur les attentes et contenus d'apprentissage de toutes les matières enseignées jusqu'à la 9^e année :

« L'enseignement des sciences fait appel à des connaissances et des compétences qui recoupent plusieurs autres matières, notamment les études technologiques, les mathématiques, le français, l'histoire et la géographie. Il est évident par exemple que la vérification de certaines lois scientifiques requiert des opérations mathématiques. Par ailleurs, il existe des liens très étroits entre les sciences et la technologie, car une percée dans un domaine entraîne souvent des progrès dans l'autre. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Sciences*, 1999, p. 4)

« Ce programme-cadre ne propose pas une étude de la géographie, de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté qui consiste à apprendre par cœur des faits. Pour développer l'esprit critique de l'élève, l'enseignante ou l'enseignant amènera l'élève à faire des recherches, à résoudre des problèmes et à prendre des décisions. Les cours d'études canadiennes et mondiales l'aideront à acquérir d'excellentes compétences en communication, notamment sur le plan de l'expression orale, de la lecture et de l'écriture. L'élève aura aussi l'occasion de se familiariser avec la technologie de l'information dans le but de recueillir, de classer, d'interpréter et de présenter des données. Les compétences ainsi acquises non seulement lui seront utiles dans les autres disciplines du secondaire et tout au long de ses études postsecondaires, mais elles lui permettront aussi de s'adapter à un milieu de travail en constante évolution. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Études canadiennes et mondiales* [édition révisée, 2005], p. 3)

« Il existe des liens importants entre les cours d'affaires et commerce et les autres disciplines. Lorsqu'il s'agit par exemple d'effectuer une étude de marché, il faut faire appel à d'autres disciplines et appliquer les concepts et les connaissances nécessaires pour évaluer les besoins, cerner les problèmes et rechercher des solutions. Il y a un lien étroit entre le marketing et les communications, les mathématiques et la comptabilité, l'éducation technologique et l'entrepreneuriat, le commerce

international et l'économie, la gestion et les sciences humaines et sociales. Il faut noter également l'importance du transfert des connaissances. L'élève pourra faire le transfert des connaissances et des habiletés acquises en affaires et commerce à l'étude de plusieurs disciplines telles que l'éducation technologique, les mathématiques, les sciences et les langues. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Affaires et commerce* [édition révisée, 2006], p. 5)

« L'éducation artistique constitue un atout important pour chacun et chacune des élèves. Elle aide les élèves à acquérir les habiletés et les connaissances nécessaires pour réussir leur transition vers les études postsecondaires ou le monde du travail. En plus de donner accès à une variété de carrières traditionnelles dans le domaine des arts (p. ex., peintre, musicienne ou musicien, comédienne ou comédien), l'éducation artistique prépare les élèves à toute une gamme d'emplois dans d'autres secteurs. En effet, elle développe des habiletés comme l'esprit critique, la pensée créative, l'imagination, la discipline personnelle, la capacité de communiquer clairement et l'aptitude à travailler en groupe. Ces compétences comptent parmi les plus recherchées aussi bien par les établissements d'enseignement postsecondaire que par les entreprises et organismes appartenant au marché du travail. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique*, 1999, p. 2)

« Il y a des liens étroits entre les attentes du programme-cadre d'éducation physique et santé et celles d'autres disciplines, particulièrement l'orientation et la formation au cheminement de carrière, les sciences et les sciences sociales. La préparation à la vie, des interactions positives, le travail individuel et de groupe, la promotion d'un style de vie sain et les questions d'actualité sont quelques exemples de ces liens. De plus, il est important de noter que l'activité physique rehausse l'apprentissage de l'élève dans toutes les disciplines. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation physique et santé*, 1999, p. 3)

« L'éducation technologique encourage les apprentissages interdisciplinaires. La conceptualisation d'un outil technologique, par exemple, nécessite des connaissances sur sa portée (sciences sociales), sur la nature des

matériaux utilisés (sciences), sur ses dimensions et autres mesures (mathématiques), sur ses qualités esthétiques (arts), sur la documentation des processus (langues). De même, la technologie vient soutenir les apprentissages dans les autres disciplines. Elle aide à développer des compétences de recherche, des compétences mathématiques et langagières, la pensée critique et la créativité. De plus, elle sensibilise à la mondialisation et aux problèmes environnementaux. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation technologique*, 1999, p. 3 et 4)

« La matière des cours de langues autochtones peut être associée à la matière d'un ou de plusieurs cours dans d'autres disciplines pour donner lieu à un cours interdisciplinaire. Les politiques et les méthodes se rapportant à l'élaboration de cours interdisciplinaires sont décrites dans le programme-cadre des études interdisciplinaires. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Langues autochtones*, 1999, p. 2)

« L'enseignement de l'anglais se fait dans un contexte d'aménagement linguistique en français. L'élève tire profit de ses connaissances en français pour son apprentissage de l'anglais, et notamment des stratégies de lecture et d'écriture déjà acquises. En retour, l'apprentissage de l'anglais renforcera des compétences en langue française puisque l'élève pourra faire des comparaisons et mieux saisir les subtilités propres au français et à l'anglais. En prenant ainsi conscience des différences et des similitudes entre les deux langues, elle ou il apprendra à utiliser chacune de ces langues de façon appropriée. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Anglais pour débutants*, 1999, p. 2)

« Pour jouer un rôle actif dans le monde moderne, il est important de développer des habiletés de recherche de l'information et des techniques de communication qui font appel à l'écoute, à l'expression orale, à la lecture et à l'écriture. Les programmes de langues classiques et les programmes de langues internationales offrent aux élèves une occasion idéale d'approfondir ces compétences de base. L'acquisition de plus d'une langue développe la pensée créative, la capacité à résoudre des problèmes et favorise une meilleure connaissance de la langue maternelle. La seule

façon de reconnaître la spécificité et la force d'attraction d'une langue est peut-être de la comparer à d'autres. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Langues classiques et langues internationales*, 1999, p. 2)

« La communication permet d'utiliser ses connaissances et ses compétences en mathématiques pour exprimer ou échanger des idées. Radford et Demers indiquent que "la communication en salle de classe de mathématiques est un moyen indispensable et incontournable d'apprentissage. Mais pour être efficace, la communication doit favoriser le recours à des raisonnements et à des argumentations mathématiques se rapportant aux concepts clés". Selon les mêmes auteurs, la communication englobe diverses facettes de l'apprentissage des mathématiques. Il peut entre autres s'agir :

- d'utiliser les concepts, la terminologie, les symboles et les conventions mathématiques;
- d'écouter les propos mathématiques de leurs camarades;
- d'interpréter les arguments mathématiques de leurs camarades;
- d'évaluer de façon critique les arguments de leurs camarades;
- de réfuter un argument inexact;
- d'organiser avec logique et efficacité la présentation du résultat d'une activité mathématique. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Mathématiques* [édition révisée, 2005], p. 12)

« Toutes les disciplines du palier secondaire partagent la responsabilité de développer les habiletés de l'élève en matière d'apprentissage, de relations interpersonnelles et de planification de carrière. Toutefois, dans les cours d'orientation et de formation au cheminement de carrières, ces habiletés sont enseignées de façon explicite pour amener l'élève à faire des liens entre ce qui est enseigné dans les cours de son programme d'études secondaires et ses aspirations, ses intérêts et ses possibilités d'emploi et de rôle. L'élève est ainsi motivé à apprendre et à poursuivre ses objectifs scolaires et professionnels. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Orientation et formation au cheminement de carrière* [édition révisée, 2006], p. 6)

« Il y a des liens étroits entre les sciences humaines et sociales et les autres disciplines enseignées à l'école secondaire. La philosophie et l'éthique indiquent, par exemple, des voies de réflexion sur le bien-fondé de la recherche en génétique ou au niveau de l'atome. L'étude des sociétés et des religions complète la

démarche historique. La connaissance de notions de sociologie et de psychologie favorise l'apprentissage de stratégies de résolution de problèmes et la préparation au monde du travail. » (*Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Sciences humaines et sociales*, 1999, p. 4)

Aperçu :

La définition de la littératie de l'OQRE s'aligne-t-elle sur celle des recherches actuelles?

Cette question a été abordée par Shelley Peterson, professeure agrégée (Littératie), Department of Curriculum, Teaching and Learning, OISE/UT, en 2004 dans *Conformité de la définition du langage et de la littératie, telle qu'établie pour les projets de recherche et le TPCL*.

« La littératie est généralement définie, dans le contexte des travaux de recherche en cours et du TPCL, comme l'habileté de construire un sens, au moyen de la lecture et de l'écriture, à partir d'une variété de textes imprimés et audiovisuels. Le langage et la littératie sont considérés comme des pratiques sociales qui se déroulent dans des contextes sociaux et culturels et qui sont influencées par ces contextes (y compris le sexe, la race, la classe, l'âge et d'autres identités et rapports) au sein desquels les élèves interagissent (Alvermann et Phelps, 2002). La lecture et l'écriture sont donc complémentaires – elles exigent la construction d'un sens à des fins sociales particulières, à l'aide des outils symboliques disponibles que sont les lettres, les mots, la syntaxe et les genres, de même qu'à l'aide des points de vue et la compréhension du monde (Bainbridge et Malicky, 2004).

Il y a une réciprocité entre la lecture et l'écriture (Clay, 1998). Les élèves qui lisent une variété de textes possèdent tout un éventail d'outils et de significations symboliques dont ils peuvent tirer parti pour composer leurs propres textes. Les élèves qui écrivent fréquemment dans des buts divers et pour différents auditoires, dans une variété de genres, ont de nombreuses occasions d'expérimenter et de consolider ce qu'ils ont appris grâce à la lecture. Ils se servent des mots, des structures de phrases, des différents genres et styles d'écriture, des idées et des points de vue découverts dans leurs lectures pour créer leurs propres idées et les communiquer aux

autres. De plus, grâce à l'écriture, les élèves apprennent à comprendre comment les textes sont construits et les idées sont présentées. Ces connaissances aident les élèves à comprendre les idées et les renseignements et à faire des inférences et des prédictions pendant la lecture.

La composante lecture du TPCL est fondée sur un point de vue partagé par de nombreux chercheurs : la compréhension est l'objectif de la lecture (Pearson et Johnson, 1978; Pressley, 2000). La compréhension est influencée par des facteurs internes et externes à la lectrice ou au lecteur. Les facteurs internes comprennent l'expérience de la lectrice et du lecteur, son identité sociale et culturelle, ses connaissances du langage, des imprimés de l'écrit et du monde qui l'entoure, ainsi que ses intérêts, sa motivation, ses stratégies, ses objectifs, ses points de vue et ses habiletés en lecture. Les facteurs externes incluent la tâche de lecture, l'organisation et la présentation du texte, le vocabulaire et le sujet sur lequel porte le texte, ainsi que l'environnement social et physique.

Les preuves de la compréhension des textes par les élèves se reflètent dans les guides de notation de la composante lecture du TPCL : (1) repérage et compréhension des renseignements directement énoncés dans une partie du texte, (2) synthèse des renseignements directement énoncés à plusieurs endroits dans le texte, (3) inférences ou prédictions faites à partir des idées directement énoncées dans le texte à l'aide de leurs connaissances, de leurs expériences, ainsi que des renseignements donnés dans le texte, (4) interprétation des renseignements indirectement énoncés en établissant des liens personnels entre ces renseignements et leurs expériences et leurs connaissances antérieures (Pearson et Johnson, 1978; Raphael, 1986).

Les tâches d'écriture du TPCL sont élaborées dans un contexte généralement accepté de l'écriture comme moyen de communication, en utilisant les conventions de l'écrit et des textes à des fins différentes, pour des auditoires différents, au sein de différents contextes sociaux (Chapman, 1997). Les auteures ou auteurs tirent parti des connaissances acquises au sujet de l'écrit, des structures de textes et des possibilités de communication des divers genres, ainsi que de leur expérience et de leurs connaissances au sujet du monde en général, pour composer des textes.

Un modèle de traitement cognitif (Flowers et Hayes, 1981) sert à comprendre comment les élèves composent les textes requis dans la composante écriture du TPCL. Le processus d'écriture des auteures ou auteurs est considéré comme non linéaire et dynamique, variant d'une auteure ou un auteur à l'autre en fonction de l'intention, de l'auditoire et du contexte social de l'écriture. En général, le processus de rédaction comprend une certaine planification (p. ex., production et organisation des idées, établissement des objectifs), une étape de rédaction d'ébauches et de révision de texte en voie d'élaboration. La correction peut se faire à n'importe quel moment du processus d'écriture.

Les preuves du développement des élèves en écriture (Moffett, 1968) se reflètent dans les guides de notation de la composante écriture du TPCL :

- (1) Les textes écrits par les élèves sont de meilleure qualité à mesure qu'ils se transforment de textes vagues, s'adressant à un auditoire distant, inconnu, à des textes plus concrets, s'adressant à un auditoire connu. Les élèves atteignent cette dimension quand ils prennent conscience du besoin de fournir des renseignements à un auditoire qui partage ou ne partage pas leurs points de vue et expériences. Ils reconnaissent aussi que pour communiquer clairement, il faut utiliser la ponctuation, l'orthographe et la syntaxe correctes.
- (2) Les textes des élèves sont de meilleure qualité à mesure qu'ils se transforment d'une présentation confuse de renseignements à une présentation plus claire et plus cohérente. Les élèves atteignent cette dimension quand ils s'éloignent des textes contenant des renseignements et des idées stéréotypés, un langage vague et familier et des structures syntaxiques limitées et commencent à composer des textes plus efficaces dans lesquels les idées et les renseignements sont clairement organisés et la langue et les structures de phrases sont utilisées avec une certaine efficacité. » (traduction libre)

Qu'est-ce qui est évalué?

Le TPCL évalue les habiletés en lecture et en écriture.

La lecture se définit comme un processus actif de construction de sens, par la lectrice ou le lecteur, d'une gamme de textes variés que les élèves doivent comprendre, conformément aux attentes et contenus d'apprentissage détaillés dans *Le curriculum de l'Ontario* dans toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9^e année. Les textes narratifs, les textes informatifs et les textes avec éléments graphiques du TPCL mettent l'accent sur trois habiletés en lecture :

- Lecture – 1^{re} habileté : comprendre les idées et les renseignements explicites (énoncés directement);
- Lecture – 2^e habileté : comprendre les idées et les renseignements implicites (faire des inférences);
- Lecture – 3^e habileté : établir des liens entre ses connaissances et expériences personnelles et les idées et renseignements

contenus dans les textes lus (interpréter les textes lus en intégrant les idées et renseignements contenus dans le texte et les connaissances et expériences personnelles).

L'écriture se définit comme le processus actif de communication à l'aide des genres de textes que les élèves doivent pouvoir rédiger conformément aux attentes et contenus d'apprentissage du *Curriculum de l'Ontario* dans toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9^e année. La combinaison d'items à choix multiple, de deux tâches d'écriture courte et de deux tâches d'écriture longue du TPCL met l'accent sur trois habiletés en écriture :

- Écriture – 1^{re} habileté : développer une idée principale à l'aide d'idées secondaires;
- Écriture – 2^e habileté : structurer des idées et des renseignements de façon cohérente;
- Écriture – 3^e habileté : utiliser les conventions linguistiques (orthographe, syntaxe, ponctuation) d'une manière qui ne gêne pas la clarté de la communication.

Chapitre 4 : Le processus d'évaluation

Dans ce chapitre :

- En quoi consiste le TPCL?
- Comment l'OQRE détermine-t-il si l'élève réussit?
- Comment l'OQRE s'assure-t-il de l'égalité des chances des élèves bénéficiant d'un soutien ou d'un programme d'ALF/ de PDF ou ayant des besoins particuliers?

En quoi consiste le TPCL?

Le TPCL comprend deux cahiers.

Le test consiste en une composante test et en une composante mise à l'essai en lecture et en écriture.

La composante test inclut :

- 31 items à choix multiple en lecture se rapportant à cinq textes de lecture;
- quatre items à réponse construite se rapportant à trois des cinq textes de lecture;

- deux tâches d'écriture courte;
- deux tâches d'écriture longue (un texte d'opinion en quelques paragraphes et une nouvelle journalistique);
- huit items à choix multiple en écriture.

Les habiletés en écriture qui se rapportaient au résumé et au texte informatif font toujours partie du test en tant qu'items à réponse construite. Tous les items à réponse construite sont notés à l'aide de grilles de notation.

Les items de la composante test comptent dans les résultats des élèves. Les items de la composante mise à l'essai sont des items intégrés dans le test afin de déterminer s'ils pourront être utilisés dans des tests futurs. Chaque cahier contient des items de mise à l'essai qui représentent moins de 20 % du temps alloué.

TPCL : nombre approximatif d'items par type

	Items à choix multiple	Items à réponse construite	Total d'items
Composante test : lecture	31	4	35
Composante test : écriture	8	4	12
Composante mise à l'essai	6 à 10	0 à 2	7 à 10
Total d'items pour chaque élève	45 à 49	8 à 10	54 à 57

TPCL : nombre approximatif de points bruts et pourcentage du total de points bruts par type d'item

Type d'item de la composante test	Nombre de points bruts	Pourcentage du total de points bruts
Items à choix multiple	39	48 %
Items à réponse construite	42	52 %
Total	81	100 %

Remarque : Seules les réponses aux items de la composante test seront prises en considération pour déterminer le niveau de rendement de l'élève.

Types d'items et points bruts attribués par tâche

Tâches de lecture selon le genre de texte	Questions en lecture et points bruts attribués
Lire un paragraphe informatif et répondre à des questions de compréhension	Six items à choix multiple et un item à réponse construite = 9 points bruts ou 11 % du total du résultat en littératie
Lire une nouvelle journalistique et répondre à des questions de compréhension	Cinq items à choix multiple et un item à réponse construite = 8 points bruts ou 10 % du total du résultat en littératie
Lire un dialogue et répondre à des questions de compréhension	Cinq items à choix multiple et deux items à réponse construite = 11 points bruts ou 14 % du total du résultat en littératie
Lire un récit de vie et répondre à des questions de compréhension	Neuf items à choix multiple = 9 points bruts ou 11 % du total du résultat en littératie
Lire un texte avec éléments graphiques et répondre à des questions de compréhension	Six items à choix multiple = 6 points bruts ou 7 % du total du résultat en littératie
Total des points bruts en lecture = 43 points ou approximativement 53 % du total du résultat en littératie	
Tâches d'écriture	Tâches d'écriture, questions et points bruts attribués
Écrire deux réponses courtes	Deux tâches d'écriture courtes = 10 points bruts ou 12 % du total du résultat en littératie
Écrire un texte d'opinion en quelques paragraphes	Une tâche d'écriture longue (texte d'opinion) = 10 points bruts ou 12 % du total du résultat en littératie
Écrire une nouvelle journalistique	Une tâche d'écriture longue (nouvelle journalistique) = 10 points bruts ou 12 % du total du résultat en littératie
Répondre à des questions portant sur l'organisation et la cohérence des idées et le respect des conventions linguistiques	Huit items à choix multiple = 8 points bruts ou 10 % du total du résultat en littératie
Total des points bruts en écriture = 38 points ou approximativement 47 % du total du résultat en littératie	

Comment l'OQRE détermine-t-il si l'élève réussit?

Après que tous les items de la composante test ont été notés, les données sont analysées afin d'établir un résultat en littératie. En 1999, les normes de réussite en lecture et en écriture ont été établies par un comité chargé de l'établissement des normes. En 2004 et 2006, l'OQRE a mis sur pied des activités en vue d'aligner les deux normes (lecture et écriture) sur une seule, permettant ainsi de rapporter un seul résultat en littératie, basé sur un test administré en une seule journée. Le Rapport individuel de l'élève indique la mention « Réussi » pour les élèves qui ont réussi le test et indique un seul résultat en littératie pour les élèves qui ne l'ont pas réussi. Les écoles reçoivent des renseignements additionnels qui leur permettent de répondre aux besoins des élèves qui n'ont pas réussi le TPCL; cela permet aux élèves, aux parents et au personnel enseignant d'élaborer des plans d'amélioration.

Comment l'OQRE s'assure-t-il de l'égalité des chances des élèves bénéficiant d'un soutien ou d'un programme d'ALF/de PDF ou ayant des besoins particuliers?

Les élèves bénéficiant d'un soutien ou d'un programme d'ALF/de PDF peuvent bénéficier de dispositions particulières et les élèves ayant des besoins particuliers peuvent bénéficier d'adaptations pour que tous puissent participer au TPCL au maximum de leur potentiel. Dans les cas où les dispositions particulières et les adaptations ne peuvent pas répondre aux besoins des élèves, ces derniers peuvent bénéficier d'une exemption. Chaque année, l'OQRE fait la mise à jour des dispositions particulières et des adaptations pour s'assurer qu'elles reflètent les nouvelles mesures de soutien prises pour les élèves. Pour garantir l'intégrité du test, l'OQRE publie chaque année un guide où sont précisées les politiques et les procédures relatives aux dispositions particulières, aux adaptations, aux exemptions et aux reports.

Chapitre 5 : Les liens avec le curriculum

Dans ce chapitre :

- De quelle façon tient-on compte des attentes du curriculum dans le TPCL?

De quelle façon tient-on compte des attentes du curriculum dans le TPCL?

Le curriculum

Le TPCL est fondé sur les attentes décrites dans *Le curriculum de l'Ontario*. L'OQRE a créé un devis afin d'assurer que le test conserve les mêmes caractéristiques d'une année à l'autre. Le devis permet de s'assurer que les items à choix multiple et les items à réponse construite évaluent les habiletés en lecture et en écriture pour toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9^e année. Selon les normes internationales pour les évaluations à grande échelle requises pour l'obtention du diplôme, les élèves ne devraient pas être évalués sur les connaissances et les habiletés qui ne leur ont pas été enseignées. Quand les enseignantes et enseignants enseignent *Le curriculum de l'Ontario* en classe, leur enseignement comprend les connaissances et les habiletés relatives à la lecture et à l'écriture qui sont évaluées dans le test.

Les tableaux qui suivent montrent clairement les liens qui existent entre les connaissances et les habiletés en lecture et en écriture

évaluées dans le TPCL et certaines attentes et certains contenus d'apprentissage qui se trouvent dans *Le curriculum de l'Ontario*, en 7^e, 8^e et 9^e année élaboré entre 1997 et 2007. Les attentes indiquées représentent seulement quelques exemples de liens entre les attentes du curriculum et le TPCL. Plusieurs autres attentes figurant dans le curriculum se rapportent directement et indirectement aux habiletés mesurées dans le TPCL. Les tableaux seront mis à jour lorsque la révision du *Curriculum de l'Ontario*, mise en œuvre par le ministère de l'Éducation, sera terminée.

Copies types liées au curriculum

Pour la plupart des matières et pour chaque année d'études, le ministère de l'Éducation fournit aux enseignantes et enseignants des copies types du rendement des élèves selon les quatre niveaux de rendement décrits dans chaque programme-cadre du curriculum. Certaines des tâches faisant partie des copies types du Ministère pour la 9^e année sont identiques aux tâches que les élèves doivent faire dans le TPCL. Par exemple, la tâche de lecture d'un texte informatif, en français, est identique à une tâche de lecture du TPCL.

La tâche de plusieurs autres copies types exigent que l'élève écrive un paragraphe informatif ou exprime un jugement critique et le justifie, ce qui ressemble aux exigences en écriture du TPCL.

Exemples de liens entre les attentes du curriculum de la 7^e à la 9^e année et les tâches en lecture et écriture du TPCL

Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture
7 ^e année			
Art dramatique	Décrire les qualités et les aptitudes nécessaires à la réalisation théâtrale et expliquer comment chacune peut contribuer au succès (p. ex., travail d'équipe, concentration, créativité, sens de la discipline).		✓



Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture
7^e année			
Français (édition révisée, 2006)	Planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.	✓	
	Lire divers textes imprimés en mettant sa connaissance du système de l'écrit et des stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées.	✓	
	Expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles.	✓	✓
	Démontrer des habiletés en littératie critique en dégagant des points de vue explicites et implicites, notamment dans la publicité et la musique populaire francophone.	✓	
	Survoler le texte à lire de manière à en déterminer les caractéristiques, le contexte et le genre.	✓	
	Faire des prédictions à partir des éléments d'organisation du texte en activant ses connaissances pour les lier au texte ou au sujet.	✓	
	Se servir d'indices graphophonétiques, sémantiques et syntaxiques pour décoder et construire le sens des textes à l'étude.	✓	
	Faire ressortir l'organisation du contenu de ses textes en dégagant les idées principales et secondaires selon les paragraphes.	✓	
	Interpréter des représentations graphiques dans divers contextes.	✓	
	Démontrer sa compréhension des textes lus en répondant, par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée.	✓	✓
	Critiquer divers messages véhiculés dans la publicité et la musique populaire, en ayant recours à des faits, des statistiques et des opinions d'experts.	✓	✓
	Produire des textes variés présentant les caractéristiques des formes de discours et des genres de textes à l'étude.		✓
	Réviser et corriger ses textes en y laissant des traces de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.		✓
Assurer la suite du contenu de ses textes à l'aide d'organisateur textuels et de marqueurs de relation.		✓	

Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture
7^e année			
Géographie (édition révisée, 2004)	Effectuer des recherches en géographie en tenant compte des aspects relatifs à l'occupation humaine du territoire, tels que l'emplacement, la localisation, l'environnement, l'interaction, la région et le mouvement.	✓	
	Décrire les mesures d'urgence à prévoir et à mettre en œuvre lors d'un désastre naturel (p. ex., exercices d'évacuation en cas d'incendie dans les écoles, plans d'évacuation des villes) en identifiant les organisations qui fournissent de l'aide en de telles circonstances (p. ex., les forces armées, la Croix-Rouge).		✓
Histoire (édition révisée, 2004)	Décrire, à partir de ses recherches, les principaux événements qui ont conduit à la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre (p. ex., traité d'Utrecht et perte de l'Acadie, guerre de Sept Ans et reprise des hostilités).	✓	✓
	Décrire le mode de vie des gens ordinaires dans le Haut-Canada de l'époque (p. ex., sources de revenus, vie sociale, moyens de transport, services publics, institutions).		✓
	Examiner quelques effets de la guerre de 1812-1814 sur le développement du Haut-Canada (p. ex., changements de frontières et mouvements de populations frontalières; augmentation du commerce et de l'immigration; fondation de plusieurs villes et villages; construction du canal Rideau, de fortifications comme Fort Henry, de routes comme le chemin de Kingston ou la rue Yonge).	✓	
Mathématiques (édition révisée, 2005)	Recueillir des renseignements à partir d'une base de données et les interpréter.	✓	
	Décrire des données à l'aide de mesures de tendance centrale (moyenne, médiane et mode) et expliquer les différences entre ces mesures.		✓
	Expliquer la règle d'une relation par des énoncés simples en langage courant et à l'aide de symboles.		✓
Musique	Décrire ses réactions à une production musicale présentée dans la communauté.		✓
	Expliquer comment la musique reflète la culture d'un groupe ou d'une communauté (p. ex., le blues comme moyen d'expression des Noirs aux États-Unis; Cano comme barde de la culture franco-ontarienne).		✓
Sciences et technologie	Communiquer dans un but déterminé, oralement et par écrit, les méthodes utilisées et les résultats de ses recherches en se servant au besoin de tableaux, de diagrammes et de dessins (p. ex., préparer un exposé sur un désastre naturel et en présenter les causes, les effets et les mesures préventives qui auraient pu réduire les dommages; préparer une entrevue avec un ou une géologiste pour se renseigner davantage sur les séismes).	✓	✓
	Décrire et expliquer les répercussions économiques et environnementales de la pollution thermique (p. ex., les industries et les centrales électriques déversent de l'eau très chaude dans des cours d'eau et polluent ainsi par la chaleur de grandes étendues d'eau).		✓
	Rechercher les effets de la météorisation sur les roches et les minéraux.	✓	

Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture
8^e année			
Art dramatique	Décrire les qualités et les aptitudes personnelles nécessaires à la création et à l'interprétation dramatiques.		✓
	Relever et commenter des exemples de productions dramatiques qui reflètent la société (p. ex., thèmes qui rejoignent le vécu des élèves).	✓	✓
Danse	Relever et commenter des exemples de productions en danse qui reflètent la société (p. ex., thèmes qui rejoignent le vécu des élèves).		✓
Français (édition révisée, 2006)	Planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.	✓	
	Lire divers textes imprimés en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées.	✓	
	Expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles.	✓	
	Démontrer des habiletés en littératie critique en dégagant des points de vue explicites et implicites, notamment dans la publicité et la musique populaire francophone.	✓	
	Survoler le texte à lire de manière à en déterminer les caractéristiques, le contexte et le genre.	✓	
	Faire des prédictions à partir d'éléments d'organisation du texte en activant ses connaissances pour les lier au texte ou au sujet.	✓	
	Se servir d'indices graphophonétiques, sémantiques et syntaxiques pour décoder et construire le sens des textes à l'étude.	✓	
	Faire ressortir l'organisation du contenu de ses textes en dégagant les idées principales et secondaires selon les paragraphes.	✓	✓
	Interpréter des représentations graphiques dans divers contextes.	✓	
	Démontrer sa compréhension des textes lus en répondant, par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée.	✓	✓
	Mettre en relation son intention de lecture initiale et les objectifs atteints.	✓	
	Exprimer et justifier son appréciation d'un texte et du style de l'auteur.		✓
	Dégager des textes étudiés, les idées émises, les valeurs présentées et le point de vue de l'auteur.	✓	
	Critiquer divers textes médiatiques en s'appuyant sur des faits, des opinions et des croyances.	✓	✓
	Produire des textes variés présentant les caractéristiques des formes de discours et des genres de textes à l'étude.		✓
	Réviser et corriger ses textes en y laissant des traces de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.	✓	✓
	Assurer la suite du contenu de ses textes à l'aide d'organiseurs textuels et de marqueurs de relation.		✓

Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture
8^e année			
Géographie (édition révisée, 2004)	Présenter son point de vue en relevant les effets bénéfiques et les effets néfastes des conditions qui contribuent à l'urbanisation, telles que le développement du réseau routier et des transports en commun, l'établissement d'industries ou la spécialisation de l'agriculture.		✓
	Commenter, en donnant son point de vue, les responsabilités des pays industrialisés à l'égard des pays en voie de développement (p. ex., dangers de l'instabilité sociale pour la paix mondiale, résultats décevants des programmes d'aide précédents, rajustement des programmes d'aide pour insister sur la coopération et l'exportation d'un savoir-faire et de techniques favorisant l'autonomie).		✓
	Démontrer, en faisant des recherches, l'existence de problèmes liés aux ressources naturelles et à l'économie mondiale (p. ex., la construction de barrages hydroélectriques pour vendre de l'électricité à d'autres pays).	✓	✓
Histoire (édition révisée, 2004)	Dégager différents points de vue sur la Confédération, en particulier ceux de ses principaux partisans et adversaires (p. ex., Canadiens français et Canadiens anglais au Canada-Est, Canadiens anglais au Canada-Ouest, Acadiens, peuples autochtones, sir John A. Macdonald, George Brown, sir George-Étienne Cartier, Joseph Howe, sir Antoine-Aimé Dorion).	✓	
	Représenter, dans ses grandes lignes, le rôle du Canada dans l'empire britannique à partir de la Confédération jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, y compris la contribution canadienne à l'effort de guerre (p. ex., participation aux conférences impériales, question navale, contribution de soldats à la guerre des Boers et à la Première Guerre mondiale).	✓	✓

Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture
8^e année			
Mathématiques (édition révisée, 2005)	Reconnaître et décrire les liens entre les propriétés géométriques étudiées, son vécu et les domaines mathématiques.	✓	✓
	Lire et interpréter de l'information contenue dans une table de valeurs et dans un graphique.	✓	
Musique	Reconnaître et décrire les différences entre la musique à programme (p. ex., Les Quatre Saisons de Antonio Vivaldi) et la musique pure (p. ex., Toccata en ré mineur de Johann Sébastian Bach).		✓
Sciences et technologie	Décrire certains effets des innovations technologiques se rapportant à l'hydraulique et à la pneumatique (p. ex., la réduction du travail manuel : on prend l'eau au robinet au lieu d'aller la chercher au puits; une plus grande efficacité : les boîtes de vitesse automatiques sont plus pratiques que la tringlerie mécanique).		✓
	Décrire en quoi les divers systèmes du corps humain sont interdépendants.		✓
	Décrire les principaux facteurs qui contribuent au bon fonctionnement des systèmes respiratoire, circulatoire, digestif, excréteur et nerveux chez l'être humain.		✓
	Formuler une hypothèse qui permettrait de vérifier l'effet de la température sur le débit (un indicateur de la viscosité) de différents liquides.		✓

Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture
9^e année			
Alimentation et nutrition	Décrire comment les développements technologiques ont modifié les habitudes alimentaires et la disponibilité des aliments (p. ex., aliments congelés, aliments séchés, méthodes de conservation et de préservation).		✓
	Décrire des stratégies qui permettent de trouver un équilibre entre le bien-être recherché et les contraintes de la vie (p. ex., loisirs-études-travail).		✓
Art dramatique	Expliquer comment diverses activités dramatiques peuvent contribuer au développement personnel et à l'épanouissement collectif (p. ex., en favorisant l'écoute active et le sens des responsabilités).		✓
Arts intégrés	Décrire le contexte historique de diverses œuvres en utilisant un vocabulaire juste et pertinent.		✓
	Dégager l'importance des arts dans l'actualisation d'une culture (p. ex., rôle du théâtre de revendication dans un milieu minoritaire).	✓	✓
Arts visuels	Démontrer une compréhension des débuts de l'histoire de l'art canadien en commentant diverses œuvres par rapport au sujet, au matériau ou au style utilisés (p. ex., peintures à caractère documentaire de Paul Kane).		✓
	Expliquer comment la création et l'appréciation des arts peuvent enrichir la vie personnelle (p. ex., renseigner, émerveiller, distraire).		✓
Danse	Définir les caractéristiques de différentes formes de danse (p. ex., ballet, jazz, claquettes, swing).	✓	✓
Français, appliqué et théorique, attentes (édition révisée, 2007)	Interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.	✓	
	Analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.	✓	
	Réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.	✓	
	Produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques propres à chaque texte.		✓
	Améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue en faisant preuve d'esprit critique.		✓
	Réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.		✓

Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture
9^e année			
Français, appliqué et théorique, contenus d'apprentissage (édition révisée, 2007)	Recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.	✓	
	Relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., sujet d'une nouvelle journalistique) et implicite (p. ex., sentiments d'une auteure ou d'un auteur).	✓	
	Interpréter des nouvelles journalistiques et des articles de revue en tenant compte, entre autres, des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • les renseignements et l'ordre de leur présentation (p. ex., réponse aux questions Qui? Quoi? Quand? Où? Comment? Pourquoi? dans une nouvelle journalistique; ordre des explications dans un article de revue); • le point de vue et le ton (p. ex., absence de pronoms à la 1^{re} personne, ton neutre); • les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., ajout de précision, renseignements essentiels à la compréhension); • les éléments visuels et la mise en page (p. ex., photos, illustrations, intertitres). 	✓	
	Interpréter divers textes techniques et administratifs (p. ex., horaires, tableaux, diagrammes) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • la présentation du contenu (p. ex., préambule, avant-propos, explications); • le sens des mots et des expressions techniques; • le recours aux procédés utilisés pour présenter les renseignements : <ul style="list-style-type: none"> – table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page, – tableaux, – horaires, calendriers de tous genres, – graphiques de tous genres, – légendes; • la mise en page (p. ex., disposition du texte en colonnes, taille et police des caractères, utilisation de la couleur). 	✓	
	Interpréter des textes d'opinion en tenant compte, entre autres, des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • la distinction entre faits et opinions; • le point de vue (p. ex., expressions telles que à mon avis, j'affirme, c'est inacceptable pour exprimer la subjectivité); • les procédés argumentatifs (p. ex., faits, statistiques, citations, témoignages); • les mots et les expressions servant à exprimer une opinion (p. ex., penser, croire, juger, prétendre, à leur avis, selon les experts). 	✓	
	Recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., reprise de l'information, sens des images poétiques).	✓	
	Recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., sens des subordonnées et des phrases complexes).	✓	
	Expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.	✓	✓

Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture	
9^e année				
Français, appliqué et théorique, contenus d'apprentissage (édition révisée, 2007) (suite)	Réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment : <ul style="list-style-type: none"> • aux renseignements (p. ex., quantité, pertinence); • aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie); • aux valeurs (p. ex., franchise, sens des responsabilités); • aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, stéréotype). 	✓		
	Expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., unité et progression du texte).	✓		
	Réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., choix des figures de style, choix de mots dénnotatifs, ton neutre).	✓		
	Utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en : <ul style="list-style-type: none"> • écriture (p. ex., sens des subordonnées au moyen de manipulations); • technologies de l'information et de la communication (p. ex., recherche d'information à l'aide de mots clés). 	✓	✓	
	Porter un regard critique sur ses textes lus en consignnant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., habileté à dégager l'idée principale d'un texte, pistes d'amélioration).	✓		✓
	Écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur un nouveau règlement à l'école, un nouveau film à l'affiche).			✓
	Tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.			✓
	Rédiger des nouvelles journalistiques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • le choix des renseignements (p. ex., réponse aux questions Qui? Quoi? Quand? Où? dans les premières phrases du texte); • l'ordre de présentation des événements et des explications; • un titre accrocheur et approprié au sujet du texte; • les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., recours à des exemples, reformulations, énumérations); • le point de vue (p. ex., absence d'interpellation, emploi de pronoms à la 3^e personne); • des faits et des citations; • les appuis visuels et la mise en page (p. ex., photos, colonnes, paragraphes). 			✓
	Rédiger des comptes rendus d'événements en tenant compte, entre autres, des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • le choix des renseignements; • l'ordre des renseignements (p. ex. réponse aux questions Qui? Quoi? Quand? Où? Comment? Pourquoi?); • les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., citations, témoignages, énumérations, lien de cause à effet); • le point de vue objectif (p. ex., verbes à la 3^e personne); • les appuis visuels (p. ex., photos, tableaux). 			✓

Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture	
9^e année				
Français, appliqué et théorique, contenus d'apprentissage (édition révisée, 2007) (suite)	Rédiger des résumés de textes descriptifs ou explicatifs en tenant compte, entre autres, des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • la structure du texte d'origine; • les idées principales et les idées secondaires du texte d'origine; • la proportion de chacune des parties du texte d'origine; • les techniques propres au résumé (p. ex., relever les mots clés et les expressions clés); • la cohérence (p. ex., emploi de pronoms, organisateurs textuels). 		✓	
	Rédiger divers textes personnels et utilitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • la nature du texte (p. ex., note explicative, inscription au calendrier); • le choix des renseignements à communiquer; • l'organisation des renseignements; • le recours à des procédés linguistiques (p. ex., tournures elliptiques, abréviations). 		✓	
	Rédiger des textes d'opinion en tenant compte, entre autres, des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • la présentation du sujet et de ses aspects; • la prise de position appuyée sur des faits et des observations; • les procédés pour appuyer l'opinion (p. ex., faits, exemples, explications, témoignages); • l'organisation du texte en au moins trois paragraphes; • le registre de langue approprié. 		✓	
	Écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, reprise de l'information, progression).			✓
	Assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateur textuels.			✓
	Recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.			✓
	Exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations non fondées).			✓
	Respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., accord, orthographe d'usage).			✓
	Utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en : <ul style="list-style-type: none"> • lecture (p. ex., organisation de son texte selon un modèle observé en lecture). 			✓
	Porter un regard critique sur ses productions écrites en consignnant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., aspects réussis, pistes d'amélioration, moyens à adopter).			✓

Année d'études et matière	Attente du programme-cadre	Habilité en lecture	Habilité en écriture
9^e année			
Initiation aux affaires	Décrire l'importance de l'innovation et de l'invention pour stimuler le développement et l'application de nouvelles technologies.		✓
Introduction à l'informatique appliquée aux affaires	Expliquer la technologie de l'information dans le milieu des affaires en utilisant les termes appropriés.		✓
Mathématiques, appliqué (édition révisée 2005)	Communiquer les étapes de son raisonnement au moyen d'arguments convaincants et à l'aide du vocabulaire approprié.		✓
Mathématiques, théorique (édition révisée 2005)	Communiquer et justifier les résultats d'une analyse au moyen d'arguments convaincants et à l'aide de phrases complètes et du vocabulaire approprié.		✓
Musique	Décrire l'effet du contexte géographique et social sur la composition de la musique franco-ontarienne et celle d'autres groupes.		✓
Orientation et formation au cheminement de carrière : stratégies d'apprentissage	Expliquer en quoi les expériences de travail et les autres activités en milieu communautaire francophone et au sein de la collectivité peuvent enrichir ses connaissances, son cheminement culturel et ses habiletés (p. ex., cours de secourisme, comités divers, clubs, équipes sportives, programmes d'apprentissage).		✓
	Expliquer comment développer des stratégies d'apprentissage pour favoriser sa réussite scolaire (p. ex., avoir recours à un mentor, planifier ses devoirs, se créer un environnement propice, s'établir un horaire).	✓	✓
Principes de géographie du Canada, appliqué (édition révisée 2005)	Expliquer les processus responsables de la formation des régions physiques et des écozones du Canada.	✓	✓
Principes de géographie du Canada, théorique (édition révisée 2005)	Décrire des possibilités de carrière qui requièrent des habiletés et des connaissances en géographie ainsi que l'utilisation de géotechnologies, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.		✓
	Tirer des conclusions à la suite d'enquêtes ou de recherches.	✓	✓
Sciences, appliqué	Décrire l'impact de la recherche et des innovations technologiques découlant de l'exploration spatiale sur la société et souligner la contribution canadienne dans ce domaine.		✓
Sciences, théorique	Expliquer l'apport de la théorie cellulaire au développement des notions de la division des cellules (p. ex., les résultats des recherches de Virchow qui, en 1858, affirme que toute cellule provient d'autres cellules vivantes).		✓
Vie personnelle et familiale	Communiquer son savoir et ses idées de façon claire et cohérente lors de discussions, de présentations, de travaux et de projets.		✓
	Décrire des stratégies de motivation pour atteindre ses buts.		✓

Chapitre 6 : La notation du test

Dans ce chapitre :

- De quelle façon le test est-il noté?

De quelle façon le test est-il noté?

Chaque **item à réponse construite** dans le TPCL est noté à l'aide de grilles de notation. On trouvera ci-après les grilles de notation.

Les **items à choix multiple** sont notés mécaniquement.



Grille de notation générique en lecture pour les items à réponse construite

Code	Descripteur
Blanc	• Rien d'écrit ou de dessiné dans l'espace prévu
Illisible/ Hors sujet	• Réponse illisible, hors sujet ou non pertinente ou incorrecte
Code 10	• La réponse révèle une compréhension minimale du texte. • La réponse comprend des renseignements élémentaires inspirés du texte; la réponse peut aussi comprendre des renseignements non pertinents.
Code 20	• La réponse révèle une certaine compréhension du texte. • La réponse comprend des renseignements vagues inspirés du texte; elle peut aussi comprendre des renseignements non pertinents.
Code 30	• La réponse révèle une très bonne compréhension du texte. • La réponse comprend des renseignements exacts, précis et pertinents inspirés du texte.

Grille de notation du développement du sujet pour la rédaction d'un texte d'opinion en quelques paragraphes

Code	Descripteur
Blanc	Il n'y a rien d'écrit ou de dessiné dans l'espace prévu pour la réponse.
Illisible	Le texte est illisible ou non pertinent à la tâche d'écriture.
Hors sujet	Le texte est hors sujet.
Code 10	Le texte est lié au sujet, mais ne comprend aucune expression d'opinion. OU Le texte comprend une expression d'opinion sans idées secondaires ou avec idées secondaires non liées à l'opinion. Il n'y a aucune structure apparente.
Code 20	Le texte est lié au sujet, mais une partie du texte seulement comprend une opinion exprimée et développée. OU Le texte est lié au sujet, et comprend une opinion exprimée et développée, mais l'opinion est peu claire ou changeante. Les idées secondaires sont insuffisantes : trop peu nombreuses ou répétitives. La structure est peu apparente.
Code 30	Le texte est lié au sujet et comprend une opinion claire. Les idées secondaires sont insuffisantes ou vagues ou ne sont pas toujours clairement liées à l'opinion. La structure est apparente, mais des ruptures gênent la communication.
Code 40	Le texte est lié au sujet. Il comprend une opinion claire, maintenue et développée à l'aide d'idées secondaires suffisantes; cependant quelques-unes seulement sont précises. La structure est mécanique et les ruptures ne gênent pas la communication.
Code 50	Le texte est lié au sujet. Il comprend une opinion claire, maintenue et développée à l'aide d'idées secondaires suffisantes et précises. La structure est logique.
Code 60	Le texte est lié au sujet et comprend une opinion claire, nettement maintenue et développée à l'aide d'idées secondaires suffisantes et précises qui sont choisies avec soin. La structure est cohérente et assure une progression rigoureuse des idées.

Grille de notation du développement du sujet pour la rédaction d'une nouvelle journalistique

Code	Descripteur
Blanc	Il n'y a rien d'écrit ou de dessiné dans l'espace prévu pour la réponse.
Illisible	Le texte est illisible ou non pertinent à la tâche d'écriture.
Hors sujet	Le texte est hors sujet.
Code 10	<p>Le texte est lié au titre ou à la photo, mais ce n'est pas une nouvelle journalistique.</p> <p>OU</p> <p>Le texte est une nouvelle journalistique liée au titre ou à la photo; il comporte la mention d'un événement, mais sans idées secondaires, ou avec des idées secondaires non liées à l'événement. Il n'y a aucune structure apparente.</p>
Code 20	<p>Le texte est lié au titre ou à la photo, mais une partie du texte seulement a la forme d'une nouvelle journalistique.</p> <p>OU</p> <p>Le texte est une nouvelle journalistique liée au titre ou à la photo, mais elle n'est pas centrée clairement ou constamment sur un événement. Les idées secondaires sont insuffisantes : trop peu nombreuses ou répétitives. La structure est peu apparente.</p>
Code 30	<p>Le texte est une nouvelle journalistique liée au titre et à la photo et clairement centrée sur un événement. Les idées secondaires sont insuffisantes ou vagues ou ne sont pas toujours clairement liées à l'événement. La structure est apparente, mais des ruptures gênent la communication.</p>
Code 40	<p>Le texte est une nouvelle journalistique liée au titre et à la photo et clairement centrée sur un événement de façon maintenue. Les idées secondaires sont suffisantes; cependant quelques-unes seulement sont précises. La structure est mécanique et les ruptures ne gênent pas la communication.</p>
Code 50	<p>Le texte est une nouvelle journalistique liée au titre et à la photo et clairement centrée sur un événement de façon maintenue. Elle est développée à l'aide d'idées secondaires suffisantes et précises. La structure est logique.</p>
Code 60	<p>Le texte est une nouvelle journalistique liée au titre et à la photo et clairement centrée sur un événement de façon maintenue. Elle est développée à l'aide d'idées secondaires suffisantes, précises et choisies avec soin. La structure est cohérente et assure une progression rigoureuse des idées.</p>

Grille de notation générique des conventions linguistiques pour le texte d'opinion et la nouvelle journalistique

Code	Descripteur
Code 10	Le texte est insuffisant pour évaluer les conventions linguistiques. OU Les erreurs de conventions linguistiques nuisent à la communication.
Code 20	Les erreurs de conventions linguistiques gênent la communication.
Code 30	Les erreurs de conventions linguistiques ne gênent pas la communication.
Code 40	La maîtrise des conventions linguistiques est évidente dans le texte.

Grille de notation générique du développement du sujet pour les tâches d'écriture courte

Code	Descripteur
Blanc	Rien d'écrit ou de dessiné dans l'espace prévu
Illisible/ Hors sujet	Texte illisible, hors sujet ou non appropriée à la tâche d'écriture
Code 10	La réponse n'est pas développée ou est développée à l'aide de renseignements non pertinents.
Code 20	La réponse est développée à l'aide de renseignements vagues; elle peut aussi comprendre des renseignements non pertinents.
Code 30	La réponse est développée à l'aide de renseignements clairs, précis et pertinents.

Grille de notation générique des conventions linguistiques pour les tâches d'écriture courte

Code	Descripteur
Code 10	Les erreurs gênent la communication.
Code 20	Les erreurs ne gênent pas la communication.

Dans ce chapitre :

- Comment s'assure-t-on que le test est comparable d'une année à l'autre?
- Comment se sert-on du devis?
- Comment se fait la mise en équivalence du test d'une année à l'autre?
 - Pourquoi et comment les items sont-ils mis à l'essai?

Chapitre 7 :

La comparabilité du test d'une année à l'autre

Comment s'assure-t-on que le test est comparable d'une année à l'autre?

Il est très important que les tests de l'OQRE soient du même niveau de difficulté d'une année à l'autre. Certains moyens servent à s'assurer de la comparabilité des tests :

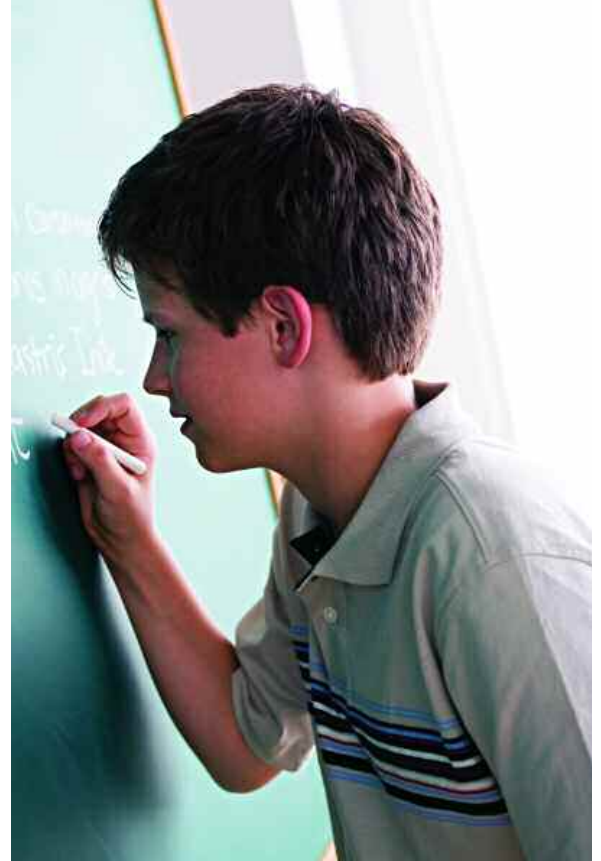
- le recours à un devis;
- la mise en équivalence des tests d'une année à l'autre;
- la mise à l'essai des items.

Comment se sert-on du devis?

Le devis sert à élaborer le TPCL chaque année afin de s'assurer que ce dernier a les mêmes caractéristiques d'une année à l'autre. Le devis permet de s'assurer que chaque item en lecture et en écriture évalue les habiletés en lecture et en écriture telles que décrites dans *Le curriculum de l'Ontario*, dans toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9^e année. Le chapitre 5 indique le lien entre le TPCL et les attentes des divers programmes-cadres de la 7^e à la 9^e année.

Comment se fait la mise en équivalence du test d'une année à l'autre?

Les données tirées des items de la composante mise à l'essai servent à élaborer chaque nouvelle version du test, afin de s'assurer que le niveau de difficulté est le même que celui des



années précédentes. La mise en équivalence sert à garantir que les résultats au niveau de l'école, du conseil scolaire et de la province puissent faire l'objet d'une comparaison valide d'une année à l'autre.

Pourquoi et comment les items sont-ils mis à l'essai?

Les items intégrés de la composante mise à l'essai servent à mettre à l'essai de nouveaux items avant de les insérer dans la composante test. Cela permet de s'assurer que les items du test sont équitables pour tous les élèves et de faire la mise en équivalence du test avec ceux des années précédentes afin de pouvoir comparer les résultats d'une année à l'autre.

Les items de la composante mise à l'essai sont semblables à ceux de la composante test du cahier. Cependant, les résultats de la composante mise à l'essai ne sont pas utilisés pour déterminer les résultats de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et de la province.

- ALVERMANN, D. E. et S. F. PHELPS. 2002, *Content Reading and Literacy: Succeeding in Today's Diverse Classrooms*, 6^e éd, Boston, Allyn and Bacon.
- BAINBRIDGE, J. et G. MALICKY. 2004, *Constructing Meaning: Balancing Elementary Language Arts*, Toronto, Nelson.
- CHAPMAN, M. 1997, *Weaving Webs of Meaning: Writing in the Elementary School*, Toronto, Nelson.
- CLAY, M. M. 1998, The Power of Writing in Early Literacy, dans *By Different Paths to Common Outcomes* (p. 130-161), York, Stenhouse Publishers.
- FLOWER, L. et J. R. HAYES. 1981, A Cognitive Process Theory of Writing, dans *College Composition and Communication*, vol. 32, n°4, p. 365-387.
- MOFFETT, J. 1968, *Teaching the Universe of Discourse*, Boston, Houghton Mifflin.
- MULLIS, I. V. S., A. M. KENNEDY, M. O. MARTIN et M. SAINSBURY. 2006, *PIRLS 2006 Assessment Framework and Specifications*. Chestnut Hill, TIMMS and PIRLS International Study Center, Lynch School of Education, Boston College.
- ONTARIO (GOUVERNEMENT DE L') MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION ET MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Toutes les matières, 1999-2007*.
- ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT. 2003, *PISA 2003 Assessment Framework: Mathematics, Reading, Science and Problem Solving Knowledge and Skills*, extrait du [https : www.pisa.oecd.org/dataoecd/46/14/33694881.pdf](https://www.pisa.oecd.org/dataoecd/46/14/33694881.pdf) le 12 mai 2007.
- PEARSON, P. D. et D. D. JOHNSON. 1978, *Teaching Reading Comprehension*, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- PETERSON, SHELLEY. 2004, Congruence of Language and Literacy as Defined for the OSSLT and Research.
- PRESSLEY, M. 2000, What Should Comprehension Instruction Be the Instruction Of? dans M. L. Kamil, P. B. Mosenthal, P. D. Pearson et R. Barr (Éditeurs), *Handbook of Reading Research*, vol. III, p. 545-560, Mahwah, Lawrence Erlbaum.
- Le Programme pancanadien d'évaluations (PPCE) et le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS)*, s. d. extrait du www.cmaec.ca/pcap/indexf.stm le 16 mai 2007.
- RAPHAEL, T. E. 1986, Teaching Question-Answer Relationships, *Reading Teacher*, vol. 39, n° 6, p. 516-532.

Références bibliographiques

**Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation**



Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9
Téléphone : 1 888 327-7377 Site Web : www.oqre.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008

Tous droits réservés. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, emmagasinée dans un système de recherche documentaire ou diffusée par moyen électronique, mécanique ou autre sans l'autorisation écrite préalable de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation.